

cette voiture appartenait à monsieur Arnold.

— Bien, — reprit ce-ci, — monte là-dedans, Eugène ; le noir sait probablement où il doit nous conduire.

Jules de TOURNEFORT.

(A continuer.)

Affiches Nouvelles.

Éléments de Géographie. — J. & O. Cremazie. Institut Canadien.

Moulin et Maison à vendre ou à louer. — N. C.

FAUCHER.

Maison à louer. — S. DRAPEAU.

Marchandises, etc. — B. MEEHAN.

Magasin de meubles, etc. — P. DROUIN.

L'Avenir.

Déclaration de Faillite.

ALFRED LAVEAU, de la cité de Québec, commerçant. — 1^{re} assemblée des créanciers, au Palais de Justice, le 23 février.

L'AMI DE LA RELIGION ET DE LA PATRIE.

QUEBEC, 11 FEVRIER, 1848.



NOUVELLES D'EUROPE.

Jusqu'au 15 Janvier,

Par l'Acadie.

La malle apportée par ce steamer est arrivée à Québec, le 4 au matin. Nous empruntons à l'*European Times*, seul journal qui nous soit parvenu, le résumé suivant.

ANGLETERRE. — L'état commercial de ce pays est à peu près le même qu'au commencement de Janvier. De nombreuses faillites ont eu lieu à Londres et à Glasgow. Le marché monétaire continuait néanmoins à s'améliorer. Les espoirs arrivaient à Londres de diverses parties du monde.

IRLANDE. — La commission criminelle et spéciale a commencé ces travaux à Limerick, le 3 janvier, sous la présidence du Juge en Chef. Au 10, 50 personnes avaient été accusées et condamnées. Plusieurs sentences de mort ont été prononcées et doivent être exécutées le 7 et le 13 de février. Malgré l'appareil de forces déployées pour mettre à effet la loi de coercition, malgré la session de la cour criminelle spéciale, les excès, les outrages et les violences de tout genre continuent à s'étendre même jusque dans le nord.

Il y a scission, parmi la jeune Irlande. MM. Mitchell et T. D. Reilly ont abandonné la direction du journal la *Nation*, l'organe de ce parti.

FRANCE. — La princesse Adélaïde, sœur du roi des Français, est décédée à Paris, le 30 de Décembre, à l'âge de 71 ans. Le budget extraordinaire a été soumis aux

chambres ; il se monte à 98,300,000 francs ; les chemins de fer y figurent pour 59,300,000 francs.

ESPAGNE. — La reine est très dangereusement malade. Sa maladie suivant les uns seraient causée par une affection nerveuse ou hystérique ; et suivant les autres, ne serait autre chose que l'épilepsie.

SENOR SALAMANCA a été mis sous accusation pour malversations commises pendant qu'il était ministre des finances.

ESPARTERO est de retour en Espagne après une absence de cinq années.

PORTUGAL. — Les Cortés ont été ouverts le 2 janvier. — Du 16 au 19, plusieurs secousses de tremblement de terre ont eu lieu à Lisbonne et y ont causé une grande alarme. Depuis le terrible tremblement de terre de 1755, on n'y avait pas éprouvé de secousses aussi violentes et aussi répétées.

ITALIE. — Les nouvelles de ce pays sont loin de présenter un aspect pacifique. A Milan, une collision a eu lieu entre la garnison et les citoyens dont 130 ont été tués. Parmi les morts, se trouve un honnête respecté de tous les partis, M. Mangani, conseiller à la Cour Royale, âgé de 70 ans.

ROME. — Tout y est dans la plus parfaite tranquillité.

ALGERIE. — Abd-el-Kader s'est rendu aux français. Il a été immédiatement dirigé sur Toulon. Il sera ainsi que sa famille, conduit au fort Lamalgue.

GREECE. — Les différents entre ce royaume et la Turquie sont arrangés, le cabinet grec ayant fait les excuses demandées.

INDES. — Les natifs ne sont pas encore soumis entièrement au joug de l'Angleterre ; il y a eu quelques troubles dans les bois de Gedsoor.

CHINE. — Le commerce s'est amélioré. Les habitants de Canton commencent à s'habituer à la vue des barbares se promenant dans les rues de cette ville.

L'Empereur de Russie et le roi de Sardaigne, seraient suivant, l'*European Times*, tous deux sérieusement malades.

Recensement.

Il va être de nouveau procédé au recensement et dénombrement de la province. Nous croyons devoir mettre sous les yeux de nos lecteurs l'extrait suivant de la circulaire adressée par l'autorité, aux personnes chargées de faire le recensement :

“ En procédant à faire le dénombrement vous ne laissez pas échapper aucune occasion d'expliquer à ceux qui composent votre division que, dans leur intérêt, il est très désirable que l'information la plus ample possible soit communiquée, attendu que ce n'est seulement qu'en mettant le gouvernement et la législature en possession de ces informations, que les différentes localités peuvent espérer de recevoir leur part d'attention convenable, et une juste participation aux octrois pour des améliorations publiques et des fins d'éducation ; et vous ne ferez pas moins d'efforts pour obvier aux difficultés qui pourraient s'élèver sur l'appréhension, qu'on pourrait avoir que le présent recensement est fait dans la vue de créer des taxes. Là où vous vous apercevrez que ces impressions existent,

vous ne devrez épargner aucun trouble pour les faire disparaître, le seul objet que le gouvernement et la législature ont en vue n'étant que d'obtenir des informations concernant les ressources industrielles du pays tendant, d'après leur bonne classification et leur publicité, à placer ces ressources dans un point de vue convenable.”

Nous appelons l'attention sérieuse des habitants du Bas-Canada sur l'extrait ci-dessus. Qu'ils n'oublient pas que les octrois de deniers publics ne seront faits que proportionnellement à la population des diverses localités. Déjà le Bas-Canada a été assez négligé sous ce rapport ; déjà la part qui lui revient sur les £50,000 appropriés pour l'éducation, part qui avait été fixée à £30,000, a été réduite à £29,000 depuis le dernier recensement, parce que les gens ont refusé ou négligé de donner des informations correctes relativement à la population ; et tout cela par suite de ridicules préjugés de *taxes* et de *tailles* qu'ils croient être la conséquence nécessaire du recensement. Dans le Haut-Canada, on va aussi procéder au recensement. Nous sommes persuadé que les habitants de cette section de la province ne mentiront pas en moins dans les informations qu'ils donneront. Nous exhortons donc les habitants du Bas-Canada, à donner aux personnes chargées de faire le recensement, toutes les informations qu'elles demanderont, et de le faire avec franchise, car il y va de leurs plus chers intérêts.

Le rédacteur des *Mélanges Religieux*, insiste sur une réponse de notre part aux prétendues erreurs qu'il a signalées dans un de nos articles sur l'éducation. Nous avouons qu'après avoir lu les remarques des *Mélanges*, nous avons pensé que la meilleure réponse à faire était de n'en faire aucune ; mais puisque ce journal tient à ce qu'on lui réponde, nous allons le faire en peu de mots, et bien à la hâte, tout en l'informant que nous saurons toujours rendre à chacun la justice qui lui est due, sans avoir besoin des leçons des *Mélanges* sur la *justice et la loyauté*.

La première erreur que nous reproche le rédacteur des *Mélanges*, c'est de représenter le nombre des bons instituteurs comme *infiniment petit*. En réponse à ce reproche, nous dirons à notre frère que nous n'avons pas voulu parler des instituteurs du district de Montréal que nous ne connaissons pas, mais seulement de ceux du district de Québec, et que nous les jugeons, non pas, sur les *informations de nos amis*, mais d'après des faits nombreux qui sont à notre connaissance personnelle ; et nous persistons dans l'opinion que nous avons exprimée à leur égard.

Nous savons comme notre frère, que la loi ordonne le prélevement d'une rétribution mensuelle, mais nous savons aussi, que, dans un grand nombre de paroisses, cette contribution est fixée au *minimum*, tandis que dans plusieurs autres, elle n'est pas et n'a jamais été prélevée. Ce que nous savons encore, c'est que dans la plus grande partie des municipalités, cette contribution lorsque est prélevée, ne sert guère à augmenter le salaire des instituteurs. Les commissaires d'écoles cou-